

LICENCE Langues étrangères appliquées

1. Qu'est-ce qu'une Licence Langues étrangères appliquées ?

La Licence Langues étrangères appliquées (LEA) est une formation universitaire de trois ans qui vise à former des spécialistes des langues étrangères dans le contexte de l'entreprise et des échanges internationaux.

2. Quelles sont les matières étudiées en Licence Langues étrangères appliquées ?

Le programme varie d'une université à l'autre, mais voici quelques exemples de matières qui peuvent être enseignées :

- Langues vivantes étrangères : anglais, espagnol, allemand, italien, chinois, japonais, russe, etc.
- Civilisation et culture étrangères
- Droit des affaires internationales
- Economie internationale
- Marketing international
- Gestion des ressources humaines internationales
- Négociation internationale
- Communication interculturelle

3. Quels sont les débouchés après une Licence Langues étrangères appliquées ?

La Licence LEA permet d'accéder à une grande variété de métiers dans lesquels les compétences linguistiques et interculturelles sont valorisées. Les diplômés peuvent ainsi travailler dans les domaines suivants :

- Commerce international : import-export, achats, logistique, douane, etc.
- Tourisme et hôtellerie
- Relations internationales : ambassades, consulats, organisations internationales, ONG, etc.
- Marketing international
- Communication internationale
- Gestion des ressources humaines internationales
- Traduction et interprétation
- Enseignement des langues

4. Quelles sont les compétences développées lors de la formation ?

La formation en licence Langues étrangères appliquées vise à développer chez les étudiants les compétences nécessaires pour travailler dans des contextes professionnels internationaux. Les compétences développées comprennent :

- Maîtrise de plusieurs langues : La formation permet aux étudiants de maîtriser au moins deux langues étrangères, généralement l'anglais et une autre langue choisie parmi une liste proposée par l'université.
- Connaissance des cultures étrangères : Les étudiants apprennent à comprendre les différences culturelles entre les pays, ce qui est important pour travailler dans des contextes internationaux.
- Compétences en communication : Les étudiants apprennent à communiquer efficacement dans plusieurs langues et à travailler avec des personnes de cultures différentes.
- Compétences en traduction et en interprétation : Les étudiants apprennent à traduire des documents et à interpréter des conversations dans différentes langues.
- Compétences en négociation : Les étudiants apprennent à négocier avec des partenaires étrangers et à comprendre les pratiques commerciales internationales.
- Connaissance des affaires internationales : Les étudiants apprennent les bases des affaires internationales, notamment les réglementations douanières, les accords commerciaux et les pratiques de gestion des entreprises internationales.